



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

armée de terre

Question écrite n° 35359

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire de nouveau l'attention de M. le ministre de la défense quant aux perspectives de diminution des effectifs de l'Armée de Terre qui provoquent de grandes inquiétudes chez les Ardennais notamment quant à la pérennité du Troisième Régiment du Génie de Charleville-Mézières. En effet, dans sa réponse parue au *Journal Officiel* en date du 23 juillet 2013, il n'apporte aucune des garanties demandées quant à l'avenir de cette unité et quant à sa présence dans les Ardennes. Il lui demande donc de préciser sa position sur ce sujet.

Texte de la réponse

Le Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale a été remis au Président de la République le 29 avril dernier. Conformément à ce qui avait été annoncé, un effort de défense significatif est maintenu afin de préserver l'autonomie stratégique de la France et ses ambitions sur la scène internationale. Toutefois, pour tenir compte du contexte budgétaire actuel, le modèle d'armée sera revu. Si celui-ci doit permettre de faire face aux menaces et aux risques les plus prévisibles, il implique néanmoins une nouvelle réduction des effectifs de la défense sur les années 2014 à 2019. Il appartient donc désormais au ministère de la défense de mettre en oeuvre les orientations du Livre blanc, notamment au travers de la prochaine loi de programmation militaire qui sera débattue au Parlement cet automne. Dans ce contexte, il est prématuré de se prononcer sur les mesures de réorganisation qui seront nécessaires. En revanche, le ministère de la défense s'engage dès à présent à déployer tous les moyens d'accompagnement qui s'avèreront nécessaires pour les territoires qui viendraient à être affectés par des restructurations.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 35359

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : Défense

Ministère attributaire : Défense

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 août 2013](#), page 8301

Réponse publiée au JO le : [1er octobre 2013](#), page 10339